

## LE CONTRAT REGIONAL DU PAYS BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

CONTRAT RÉGIONAL DE PAYS 2004 / 2008		
<b>OBJECTIF n°1 : POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>		
<b>Axe I : Poursuivre les efforts engagés pour la préservation de la nappe de Beauce</b>		
Action n°1	Protection contre les inondations du bas sin supérieur de l'Essonne	148 000 €
<b>Axe II: Veiller à la préservation de l'environnement</b>		
Action n°2	Valorisation du patrimoine	200 000 €
Action n°3	Agriculture : environnement et qualité	200 000 €
<b>OBJECTIF n°2 : CONFORTER LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>		
<b>Axe III : Favoriser les complémentarités avec les zones d'influence voisines et assurer un développement équilibré</b>		
Action n°4	Affirmer le rôle des villes-pôles	1 840 000 €
Action n°5	Aménager les villes et bourgs	150 000 €
<b>Axe IV: Améliorer le cadre de vie et renforcer les services de proximité</b>		
Action n°6	Développer les services à la population	640 000 €
Action n°7	O.R.A.C.	100 000 €
Action n°8	Développer les équipements sociaux, culturels, sportifs et de loisirs	1 050 000 €
<b>OBJECTIF n°3 : CRÉER LES MEILLEURES CONDITIONS POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ DU PAYS</b>		
<b>Axe V: Conforter et valoriser l'emploi</b>		
Action n°9	Requalification, extension des zones d'activités – Création de nouvelles zones liées à l'A 19	800 000 €
<b>Axe VI: Renforcer l'image du Pays</b>		
Action n°10	Renforcer l'identité historique, culturelle et touristique du Pays	960 000 €
Action n°11	Aménager des lieux d'initiation à la culture et assurer leur promotion	342 000 €
Action n°12	Développer l'image du Pays auprès de l'agglomération orléanaise	10 000 €
<b>Total du Contrat Régional</b>		<b>6 440 000 €</b>